

<https://ricochets.cc/Une-lyceenne-intimidee-par-des-gendarmes-juste-parce-qu-elle-a-pose-une-question-a-Macron.html>



# Une lycéenne Intimidée par des gendarmes juste parce qu'elle a posé une question à Macron

- Les Articles -

Publication date: samedi 11 juin 2022

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

On se souvient des nombreuses intimidations et brutalités policières hallucinantes durant le Covid-19 (et de celles d'avant aussi). Avec le macronisme, ça continue encore et encore, de pire en pire.

Cette fois, après les meurtres de passagers de voitures aux conducteurs jugés pas assez obéissants, c'est une lycéenne jugée « pas assez sage » qui subit l'intimidation de gendarmes jusque dans son lycée !

**Jeunes, vous êtes sûrs qu'il est raisonnable de vous abstenir aux législatives ?**

Se débarrasser du macronisme au profit de NUPES est devenu une oeuvre de salubrité publique ! Mais ce n'est qu'une étape bien sûr, ensuite beaucoup reste à faire, et l'essentiel ne viendra pas des institutions.



Une lycéenne interrogée par des gendarmes juste parce qu'elle a posé une question à Macron Interroger le président Roy tout puissant entraîne la visite inquisitrice de gendarmes

## UNE LYCÉENNE INTERPELLE MACRON, DES GENDARMES DÉBARQUENT AU LYCÉE POUR L'INTIMIDER

Jeudi 9 juin à Gaillac. Macron se déplace sur le terrain pour mener la campagne de LREM, jusqu'ici particulièrement catastrophique.

Laura, 18 ans, en terminale Littéraire, se trouve sur le trajet du président. « Sa voiture s'est arrêtée à proximité. J'ai grimpé sur la barrière car je suis petite et j'ai levé le bras. C'est tout » raconte-t-elle à la presse locale. Elle demande à Macron, calmement : « Vous mettez à la tête de l'État des hommes accusés de viols et de violences sur les femmes. Pourquoi ? S'il vous plaît répondez-moi ». Son ton est posé, calme. Macron répond comme d'habitude avec mépris. « Non, vous ne comprenez pas », et parle de présomption d'innocence.

La réponse reste en travers de la gorge de la jeune femme qui a été elle même victime d'attouchement dans le métro : « Il m'a traitée comme une gamine. [...] J'ai pleuré ».

Fait gravissime, le lendemain, des gendarmes débarquent dans le lycée de Laura. « J'étais en cours d'espagnol quand autour de 11h30, la proviseure adjointe est venue me chercher pour parler ». Les militaires l'attendent. Ils l'interrogent. Lui disent que ce qu'elle a fait « n'est pas à faire ». « Évidemment que c'est intimidant de voir les gendarmes débarquer au lycée » raconte Laura. Elle s'étonne : « ils auraient pu trouver mon adresse finalement plutôt que d'aller au lycée ».

40h de garde à vue pour une militante écolo qui a perturbé un match de tennis, des garde à vue et des poursuites lourdes pour deux enseignants qui ont mis de la chantilly sur Blanquer, des arrestations pour des banderoles ou des pancartes

## Une lycéenne intimidée par des gendarmes juste parce qu'elle a posé une question à Macron

En France, en 2022, un président envoie des gendarmes intimider une lycéenne dans l'enceinte de son établissement scolaire parce qu'elle a posé une question.

Cela fait suite à de nombreuses autres affaires : 40h de garde à vue pour une militante écolo qui a perturbé un match de tennis, des garde à vue et des poursuites lourdes pour deux enseignants qui ont mis de la chantilly sur Blanquer, des arrestations pour des banderoles ou des pancartes. La personne du monarque présidentiel est sacrée, toute contestation est un crime de lèse majesté.

Derrière les sourires artificiels, les « conventions citoyennes » et les éléments de langage écrits par des cabinets de conseil, Macron c'est l'autoritarisme le plus pur.

(post de Nantes Révoltée)



Une lycéenne intimidée par des gendarmes juste parce qu'elle a posé une question à Macron Le macronisme est un régime autoritaire qui s'appuie sur les flics largement acquis à l'extrême droite pour étouffer toute contestation

## DÉMOCRATIE ??

Laura, la lycéenne qui avait interpellé Emmanuel Macron à Tarn sur la nomination d'hommes "accusés de viols" comme ministres, a été interrogée par les gendarmes qui sont venus à son lycée le lendemain de la visite présidentielle pour lui poser des questions ! Laura affirme qu'elle a ressenti la visite des gendarmes à son lycée comme une "intimidation" et qualifie leur propos "d'ambiguës". "La gendarme m'a dit : C'était pas à faire. Son collègue a ajouté que si j'avais voulu interpellé Macron, j'aurais dû écrire à l'Élysée »

**A quel moment on se dit que c'est normal de voir cela dans une démocratie ? A quel moment on arrête la mascarade ?**

(post de Cerveaux non disponibles)



Une lycéenne intimidée par des gendarmes juste parce qu'elle a posé une question à Macron La  
Â« démocratie Â» en vigueur : travaille, consomme, et ferme ta gueule !

## Abrogation du permis de tuer.

Rendez-vous Samedi 11 juin à 13h00 Place de la République à Paris.

Via Collectif urgence notre police assassine :

" Il y a quelques semaines, c'étaient deux frères qui étaient tués au fusil d'assaut par un policier. Et ils ne sont malheureusement pas les seuls.

La liste des personnes violentées, mutilées, tuées par les forces de l'ordre ne cesse de s'allonger.

Cela fait des années que nous dénonçons ces crimes. Cela fait des années que nous alertons en particulier sur la loi de 2017 qui a assoupli les règles d'usage d'armes à feu pour les policiers. C'est derrière l'article 435-1 qu'ils se cachent pour justifier ces crimes. Jusqu'à quand ?

**Cette loi est dangereuse. Elle assouplit les règles encadrant la légitime défense des policiers leur permettant de pouvoir utiliser leur arme après sommations, même s'ils ne sont pas en danger immédiat. En assouplissant la présomption de légitime défense, elle instaure un permis de tuer dans un Etat de droit. Il est urgent de remettre en question et dénoncer les actes commis par les forces de l'ordre.**

Avant 2017, en 15 ans, Basta Mag ne recense « que » 17 tués dans ces circonstances. Une personne en moyenne était tuée par an pour refus d'obtempérer.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 28 février 2017, en 5 ans, leur nombre a considérablement augmenté. **Le média Basta Mag recense "21 personnes tombées sous les balles des forces de l'ordre alors qu'elles tentaient d'échapper à un contrôle ou une interpellation, à bord de leur véhicule."**

Au collectif "Urgence notre police assassine", nous pensons que la hausse du nombre de tirs par arme à feu enregistrée par l'IGPN n'est pas étrangère à cette loi liberticide et mortifère bien que la « Police des polices » s'en défende.

## Une lycéenne intimidée par des gendarmes juste parce qu'elle a posé une question à Macron

Angelo Garand, Aboubakar Fofana, Wissam El Yamni, Gaye Camara, Abdoulaye Camara, Lahoucine Aït Omghar, Amadou Koumé, Jérôme Laronze, Mourad Touat et Hocine Bouras, Taghbalout Karim, Olivio Gomes, Romain Chenevat, Amine mon frère, Rayana... Même si les victimes sont mortes dans des circonstances différentes, toutes les affaires se ressemblent.

Chaque mort ravive les blessures impensables des familles des victimes de violences policières et vient creuser le fossé entre les justiciables et les institutions politiques, policières mais également judiciaires.

"Sur les 38 personnes tuées à la suite d'un refus d'obtempérer, 8 affaires ont abouti à un non-lieu, 4 ont été classées sans suite et une a débouché sur un acquittement" relate Basta Mag.

En ce qui concerne le décès de Rayana, les trois policiers impliqués sont aujourd'hui libres, sans poursuites judiciaires à ce stade.

Rien ne peut justifier qu'un homme ou une femme meure dans ces conditions. C'est d'autant plus difficile pour les familles que cette mort violente s'accompagne d'une inversion accusatoire : ce sont les victimes qui sont présentées comme les coupables.

**On parle de leurs casiers judiciaires, etc. Mais les témoins sont formels : des policiers ont vidé leurs cartouches sur une voiture qui ne présentait aucun danger. La légitime défense ne tient pas, elle est utilisée pour occulter la réalité. Et la loi de 2017 permet ça.**

Face à une police toujours plus armée et violente, nous ne voulons pas que la liste des victimes s'allonge à un rythme encore plus élevé chaque année.

Il est encore temps aux représentants élus par le peuple de réparer cette faute politique et de voter l'abrogation de la loi n° 2017-258 du 28 février 2017.

On a aujourd'hui trois appels à passer :

à témoins d'abord. Signalez-vous si vous avez la moindre information qui peut être utile aux familles.

Appel à la mobilisation : il faut grossir les rangs des luttes contre les violences d'État, soutenir les familles en lutte et s'organiser concrètement pour en finir avec le permis de tuer et l'impunité policière.

On organise un premier rassemblement ce samedi 11 juin à 13h à Paris. Et on ne s'arrêtera pas là.

Appel aux forces associatives, syndicales et politiques à renforcer le front contre les violences d'État. À la veille des élections législatives, les partis qui sont réellement du côté de la justice & des luttes contre le racisme d'État doivent à minima porter l'abrogation de la loi L 435-1."

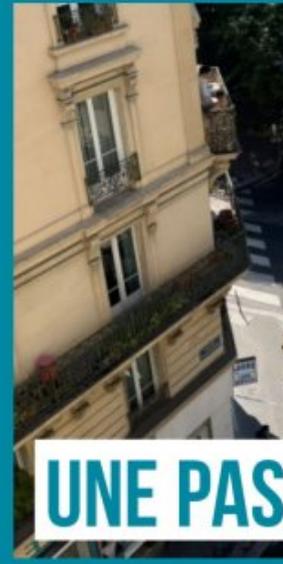
Stop au permis de tuer.



Une lycéenne intimidée par des gendarmes juste parce qu'elle a posé une question à Macron Les

gouvernements ont octroyé le permis de tuer aux flics, et ils s'en servent

TROIS POLICIERS  
DIX REPRISES



**Chronique du système policier français : la police tue pour refus d'obtempérer, gazage de supporters, la presse anglaise choquée, 10 mois de prison pour une street-medic, un ado brûlé par les armes de la police...**  
Les gouvernements ont octroyé un permis de tuer aux flics

## TROIS POLICIERS À VÉLO TIRENT À DIX REPRISES SUR UNE VOITURE : UNE PASSAGÈRE TUEE

Samedi 4 Juin, un groupe de 4 jeunes rentrent de soirée après une sortie en boîte de nuit aux alentours de 10h45, rue de Clignancourt dans le 18e arrondissement. Des policiers à vélo leur demandent de se ranger sur le côté et de se soustraire à un contrôle.

Le conducteur âgé de 38 ans, en semi-liberté, roulait sans permis et aurait finalement avancé sans s'arrêter.

Les policiers ouvrent le feu et tirent à dix reprises, le conducteur est grièvement blessé et la personne à ses côtés décèdera suite à ses blessures.

Pour se défendre, les policiers invoquent une situation de légitime défense. Ils évoquent immédiatement une tentative d'assassinat par le conducteur qui leur aurait foncé dessus et qui s'accompagnerait d'un délit de fuite. Pire encore, ils précisent que "l'un des passagers ne portait pas sa ceinture de sécurité" (source la Dépêche)...

L'argumentaire de la honte se poursuit, lorsque les policiers découvrent que l'un des passagers était connu de leurs services et que certains occupants du véhicule auraient reconnu avoir bu de l'alcool et consommé du cannabis. Pour les forces de l'ordre, ces motifs pourraient donc justifier leurs tirs mortels : une exécution sans procès par le bras armé de l'état.

Laurent-Franck Liénard, avocat des trois policiers, évoque une vidéo qu'il aurait visionnée durant la garde à vue. Les images selon lui justifieraient ces tirs dont il explique qu'ils sont simultanés, et que les policiers positionnés sur trois angles encerclant la voiture auraient agi dans un état de légitime défense. Étonnamment, la journaliste de BFM lui rétorque qu'un seul tir a très bien pu entraîner les autres.

Interrogé par RTL, Ibrahima, passager présent sur la banquette arrière au moment des faits, donne sa version.

**Selon lui, le conducteur n'a jamais essayé de foncer sur les policiers même s'il n'a pas obéi à leur demande.**

**Il affirme que son seul tort est un refus d'obtempérer parce que le conducteur roulait sans permis et se trouvait en semi-liberté.**

"On était à un feu rouge et un policier à vélo est venu taper à la vitre du conducteur pour lui demander de se mettre sur le côté pour un contrôle", se remémore le passager. "Mon ami a bougé la tête comme s'il disait 'oui, je vais me mettre sur le côté', a avancé un peu et ne s'est pas arrêté", poursuit-il, précisant que l'homme au volant n'avait pas le permis. Alors que le véhicule se retrouve coincé "dans une sorte d'embouteillage", les policiers le rattrapent. "Ils sont revenus à côté de nous et nous ont braqués directement", assure le passager arrière. "Sortez", "coupez le contact", "éteignez le moteur", leur auraient alors lancé les policiers. Néanmoins, "mon ami n'a pas osé regardé du côté gauche, il a regardé du côté droit et a fait comme s'il ne les voyait pas".

**Braqués par les policiers, ils n'osent pas sortir. D'après ce témoignage, les passagers effrayés auraient demandé au conducteur de se garer pour pouvoir sortir, mais trop tard : les policiers ouvrent le feu à une dizaine de reprises.**

Le conducteur, grièvement blessé par les tirs, aurait continué d'avancer sur 200 ou 300 mètres. Les deux passagers à l'arrière l'auraient alors supplié de s'arrêter, d'autant que la passagère devant est couverte de sang.

"Pourquoi ils ont tiré dans la tête de la fille ? S'ils voulaient maîtriser quelqu'un, ils auraient dû maîtriser la voiture ou le conducteur, elle n'avait rien à voir avec ça". "Je suis en colère, c'est abusé. Même dans les films on ne voit pas ça. Franchement, je n'arrive pas à comprendre". Deux plaintes ont été déposées : une à l'IGPN à l'encontre des policiers, l'autre contre le conducteur âgé de 38 ans.

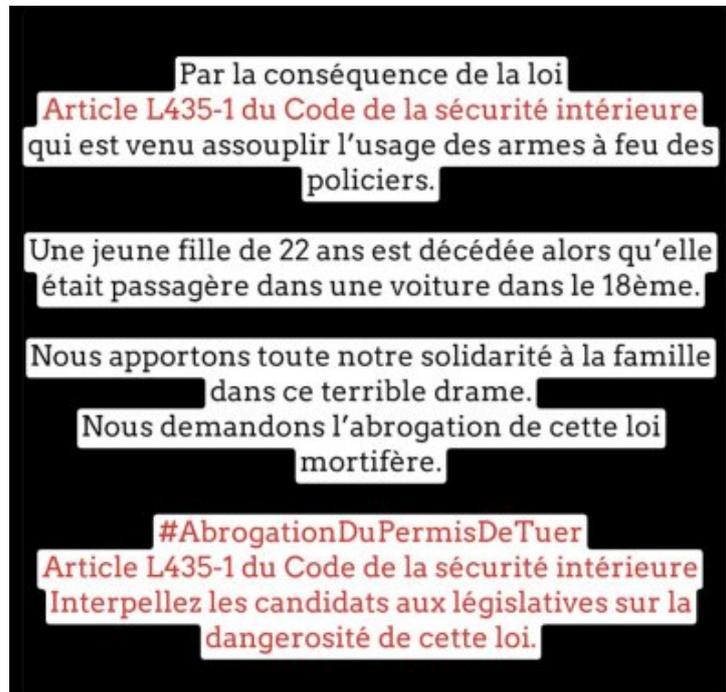
**Depuis Février 2017, l'article L 435-1 facilite l'usage des armes au nom de la légitime défense. La police l'utilisera certainement pour justifier son geste. Reste que l'on se demande comment ils justifieront le meurtre de la passagère au nom du refus d'obtempérer ?**

Cette nouvelle histoire tragique inquiète, d'autant que ce genre d'affaires semble se répéter indéfiniment. Le nom de la victime vient s'ajouter aux trois autres tuées depuis Mars 2022 dans le cadre de contrôles routiers.

**Nous rappelons qu'il y a deux mois, deux frères originaires du 20<sup>e</sup> arrondissement ont été abattus sur le Pont neuf et qu'une plainte pour homicide volontaire a été ouverte. C'est également le cas à la jonction de Sevran et Aulnay-sous-Bois. Fait rare, le policier avait reconnu avoir littéralement eu un usage absolument disproportionné de son arme et avoir froidement exécuté un homme.**

**A pied, en voiture ou en vélo : la police doit être désarmée, restructurée voir abolie au plus vite, des vies sont en jeu.**

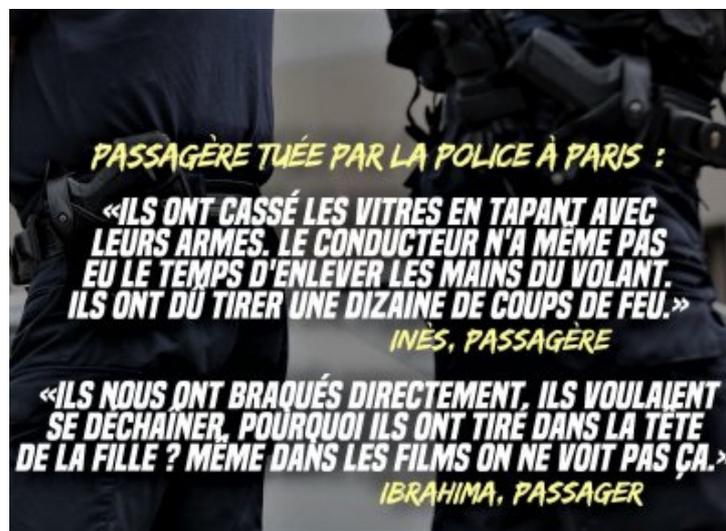
(post de Cerveaux non disponibles)



Chronique du système policier français : la police tue pour refus d'obtempérer, gazage de supporters, la presse anglaise choquée, 10 mois de prison pour une street-medic, un ado brûlé par les armes de la police... Tuez d'abord, réfléchissez après (si vous en avez la capacité)

► Suite de cette affaire :

► [Refus d'obtempérer à Paris : Â« Je suis en colère, les policiers n'étaient pas obligés de tirer directement Â», témoigne Inès, passagère rescapée-](#)] - Inès était présente à l'arrière de la voiture visée par les policiers samedi dans le 18e arrondissement de Paris. La jeune femme de 21 ans livre son témoignage à franceinfo. Si elle reconnaît que le conducteur était « en tort », Inès reste convaincue que les policiers n'ont « pas su garder la tête froide ».



La police tue une femme d'une balle dans la tête, comme ça, pour rien - L'Ordre ou la vie ? Devis de flic : Â« Tirer d'abord, charger les victimes ensuite Â»

## 4CRIME POLICIER À PARIS : DES PASSAGERS DE LA VOITURE CRIBLÉE DE BALLES TÉMOIGNENT

Samedi matin, deux policiers à vélo ont tiré une dizaine de munitions sur une voiture, en plein Paris, au milieu des passants, pour un refus d'obtempérer. Les fous de la gâchette ont tué une jeune femme de 21 ans. Une passagère, là par hasard. Deux témoignages de passagers apportent des précision sur ce qui

s'apparente à une exécution.

Inès, une amie de la défunte, raconte : « J'étais avec mon amie Rayana, une copine très proche ». Elles terminent leur soirée et rentrent en voiture avec deux amis d'amis qu'elles ne connaissent pas. « Trois policiers à vélo ont toqué à la vitre du conducteur parce qu'il ne portait pas sa ceinture de sécurité. Il n'a pas voulu baisser sa vitre. » C'est pour ce motif dérisoire que la violence va se déchaîner. « Tout est allé très vite. Je n'ai même pas entendu "Sortez de la voiture" ou "Mains en l'air". Ils ont cassé les vitres en tapant avec leurs armes. La scène était très violente. Le conducteur n'a même pas eu le temps d'enlever les mains du volant [...] On a entendu des coups de feu, la voiture qui repart. Tout cela s'est passé en même temps. La voiture n'est pas d'abord partie et ensuite ils ont tiré, c'est en même temps. Ils ont dû tirer une dizaine de coups de feu, ça a duré longtemps. »

Les passagers paniquent, hurlent au conducteur de s'arrêter, d'abandonner la voiture, craignant que les policiers ne tirent encore. Ce qu'il fait.

« J'ai cru que ma copine Rayana, qui était sur le siège devant moi, était tombée dans les pommes. J'ai essayé de l'appeler plusieurs fois en criant son prénom à voix haute. Son corps était lâche. C'est là que j'ai vu son cou rempli de sang. Je n'ai même pas eu le temps de bien réaliser et de la prendre dans mes bras. » Les policiers tireurs arrivent : « ils nous ont braqués en disant : "Mains en l'air, mains sur la tête", ce qu'ils auraient dû dire la première fois pour nous laisser une chance, peut-être, de sortir. On était en état de choc, on criait. C'est là que j'ai réalisé que Rayana avait pris une balle. » Les passagers sont alors arrêtés, menottés, sans pouvoir consulter un médecin. « Ils nous ont laissé sur un coin de la scène, plus de trois heures en plein soleil, devant la foule ».

La passagère précise, pour illustrer la disproportion des tirs : « Personne dans la rue n'a été blessé ou renversé. J'ai perdu une amie devant moi. » Elle souligne la mise en danger insensé causée par les policiers tireurs : « Il y avait d'autres gens dans la rue, des enfants notamment. Un enfant, une mère de famille, n'importe qui aurait pu prendre une balle perdue. Les policiers n'ont pas pensé à ça. »

Le passager avant de la voiture, Ibrahim, témoigne également : « On était à un feu rouge et un policier à vélo est venu taper à la vitre du conducteur pour lui demander de se mettre sur le côté pour un contrôle, Mon ami a bougé la tête [...] et ne s'est pas arrêté ». Puis « ils sont revenus à côté de nous et nous ont braqués directement ». Les agents « étaient en train de trembler, ils tenaient les pistolets », l'un d'eux « a tiré directement, au moins dix coups de feu [...] Après ça, on est sorti de la voiture et on a vu que la fille devant était pleine de sang, inconsciente ».

**Quel était le risque pour les tireurs ? Le conducteur « n'a percuté aucun policier. Le policier est venu sur le côté et a frappé à la vitre. Comment pouvez-vous frapper sur une vitre conducteur et que quelqu'un vous percute en même temps ? C'est impossible ! Ils voulaient se déchaîner. Pourquoi ils ont tiré dans la tête de la fille ? Même dans les films on ne voit pas ça. » Qui cause le plus de danger ? Un homme qui ne porte pas sa ceinture de sécurité ou des policiers surarmés, sûrs de leur impunité, recrutés avec 6 de moyenne et autorisés à tirer ?**

Rayana, la jeune femme défunte, avait 21 ans et la vie devant elle.

Un compte Instagram a été ouvert par ses proches : @justicepourrayana

(post de Nantes Révoltée)